

DEC180165DAJ

Décision portant délégation de signature à Patrick Nedellec, directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2018 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC132256DAJ du 4 septembre 2013 portant fin de fonction et nomination de M. Patrick Nedellec, aux fonctions de directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. - Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Patrick Nedellec, directeur de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS :

- les accords de coopération scientifique avec des partenaires académiques de l'espace européen et hors espace européen à l'exception de ceux entrant dans le champ de compétence des délégués régionaux ou de ceux créant une structure opérationnelle de recherche du CNRS.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18 janvier 2018

Antoine Petit



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90